

AVIS PUBLIC RÔLE TRIENNAL 3^e ANNÉE

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné par la soussignée, Isabelle Michaud, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

En conformité avec les articles 73 et 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la troisième année du rôle triennal d'évaluation 2024-2025 et 2026 de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière a été déposé, par voie électronique, le 2 septembre 2025.

Quiconque veut prendre connaissance du rôle d'évaluation peut le faire au bureau de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière aux heures habituelles d'ouverture, situé au 395, chemin des Sables Est, Sainte-Anne-de-la-Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée de la somme d'argent prescrite par le règlement numéro 201-2017 de la MRC de Kamouraska, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles sur le site Internet de la MRC à l'adresse : <http://mrckamouraska.com> dans la section « Espace citoyen » dans la page « Rôle d'évaluation ».

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par poste recommandée à l'attention de Madame Catherine Langlois, directrice générale, à la MRC de Kamouraska, situé au 235, rue Rochette, à Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle fait l'objet d'un envoi par poste recommandée, le jour de l'envoi de la demande est considéré comme la date de son dépôt.

Donné à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, ce 2^e jour de septembre 2025.



Isabelle Michaud,
Directrice générale et greffière-trésorière